

L'assurance-vie cartonne

- Elle gère 44% des primes du secteur
- RC décennale, risque catastrophique... des garanties en attente

POUR la deuxième année consécutive, elle réalise des taux de progression à deux chiffres: 11,2% dépassant de plusieurs points la croissance du PIB. Les primes émises se sont établies à 39,03 milliards de DH (chiffres provisoires). Le marché est tiré en particulier par l'assurance vie et capitalisation. Cette branche a évolué de 19,1% passant à 17 milliards de DH en 2017 contre 14,2 milliards une année plus tôt. Elle vient donc au deuxième rang après les assurances non vie avec une part de 43,6% des primes émises.

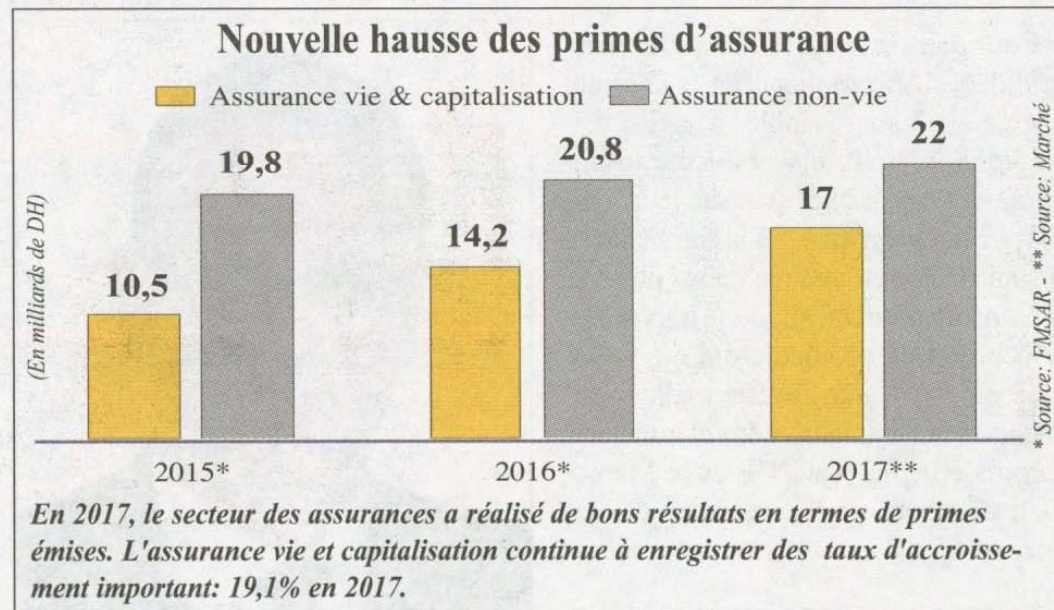
Au cours des trois dernières années, l'assurance vie capitalisation croît en moyenne de 17,3% sous l'effet de la bancassurance qui a drainé près de 90% du chiffre d'affaires. L'arrivée sur le marché de la mu-

tuelle Taamine Chaabi a également boosté cette branche. L'amélioration des liquidités sur le marché explique en partie la progression réalisée puisque les placements dans les produits d'assurance auraient augmenté.

La bancassurance devrait connaître des changements une fois les banques autorisées à distribuer d'autres produits d'assurance comme cela est prévu dans le projet de refonte du livre IV du Code des assurances. Ce projet, toujours au Secrétariat Général du Gouvernement, devrait accorder aux

établissements de crédit la possibilité de distribuer les assurances de personnes, l'assurance crédit, la multirisque habitation ainsi que les garanties liées aux cartes de crédit et aux moyens de paiement.

publiés au BO mais les décrets d'application tardent à voir le jour. C'est le cas aussi pour la couverture contre le risque catastrophique qui sera greffée sur les contrats d'assurance garantissant les dommages aux biens (incendie, multirisque habitation, etc.), la RC automobile et la responsabilité civile pour les dommages corporels causés aux tiers. Cela se traduira par «une surprime» sur tous les contrats souscrits ou renouvelés après l'entrée en vigueur de la loi qui attend le consensus sur le schéma de mise en œuvre. Car la Compagnie d'Assurance Transport (CAT) et la Société Centrale de Réassurance sont en «concurrence» pour y jouer un rôle central. En tout cas, le marché a présenté un scénario où la CAT devrait jouer le rôle de pool, puisque l'ensemble des compagnies d'assurance y sont représentées. Cette compagnie centraliserait le risque et en céderait une partie à la SCR et une autre sur le marché international. Un schéma qui ne semble pas convenir à la SCR dont une partie du capital pourrait être cédée au privé (Voir notre édition n° 5213 du 20/02/2018). En tout cas, cela augure de changements importants au niveau du secteur cette année. □



La non vie marque aussi une croissance intéressante: 5,7% s'établissant à 22 milliards de DH de primes émises. L'automobile en reste le principal moteur et cette branche pourrait croître davantage avec la généralisation de la RC décennale et la tout risque chantier. Les textes de lois ont été